

Perdu dans le monde du numérique ?

Nos conseillers vous aident à vous y retrouver !



**ET SI
JE ME
FORMAIS
AUPRÈS D'UN
CONSEILLER
NUMÉRIQUE ?**

Vous souhaitez prendre en main un équipement numérique, échanger avec vos proches, accompagner votre enfant dans le monde digital, réaliser des démarches administratives, trouver un emploi...



POURQUOI ALLER VOIR LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE ?

La Conseillère Numérique peut vous accompagner dans les démarches d'accès aux droits en ligne en vous guidant dans la création d'un compte, d'un espace personnel, dans la gestion des documents justificatifs à déposer :

- Pour faire une demande MDPH en ligne en téléservice
- Effectuer les démarches d'admission en établissement social ou médico-social par ViaTrajectoire grand âge ou handicap
- Constituer sa carte CMI ou demander un duplicata sur le portail de l'imprimerie nationale
- Créer son compte sur le site du CESU pour mettre en place un plan d'aide APA ou PCH

L'objectif est de vous apprendre à utiliser votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette pour devenir autonome sur ces outils.

VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE :

Perrine COAT



06 31 16 20 83



perrine.coat@tarn.fr



sur rdv

PERMANENCES CHAQUE MARDI MATIN

8 avenue Augustin Malroux - 81100 CASTRES

PERMANENCES CHAQUE JEUDI APRÈS-MIDI

10 rue des trois Tarn - 81000 ALBI

TROUVER UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

Pour trouver le conseiller numérique du Département le plus près de chez vous et en apprendre davantage sur les services proposés, appelez le 05 63 45 66 27 ou rendez-vous sur : <https://shorturl.at/w8Jc4> ou scannez ce QR code.

